

obéiroient ponctuellement. Longtems après Mr. le Comte de Fienne, Commandant à Gironne, étant informé que dans un Bourg de son département, un Apoticaire n'avoit pas obéi à l'ordre général, on y envoya un détachement de Dragons, un Officier à la tête, avec ordre de se saisir de l'Apoticaire, & ensuite de fouiller exactement sa Maison pour chercher les armes & les munitions de guerre qui s'y trouveroient. Cet ordre fut exécuté; On trouva dans cette maison des armes toutes différentes à celles dont les *Mousquetaires à genou*, ont acoutumé de se servir dans les fonctions de leur emploi, & certaines provisions, que les Patriarches de la Medecine n'avoient point prescrit de mettre dans les magasins de la Pharmacie. L'Apoticaire fut conduit à Gironne; On alloit proceder contre lui suivant la rigueur des Loix, lorsque Mr. de Fienne se laissa fléchir à la compassion, le renvoya chez lui, après en avoir exigé de nouvelles protestations & serments de fidelité pour le Roi Philippe V. A peine l'Apoticaire fut-il de retour dans sa maison, qu'il reçût plusieurs congratulations du peril qu'il venoit d'éviter: Il répondit *que le Comte de Fienne n'étoit pas assez hardi pour le faire pendre, parce qu'il savoit bien que dès le lendemain, tout le Lampourdan se seroit soulevé pour vanger sa mort.* Mr. de Fienne ayant eu avis de ce discours impudent, renvoya des Dragons reprendre le même homme, à son arrivée la patience fut prête; on ne lui donna que le tems de se confesser, après quoi il fut pendu, & les peuples du Lampourdan, ni les autres, ne plainirent pas seulement le

for